

*Rachida Dati*

*Ancien Ministre,  
Député Européen,  
Maire du VII<sup>e</sup> Arrondissement*

Paris, le

- 6 JUIL. 2011

Objet : Neutralité des supports de communication

Monsieur le Président,

L'enquête publique relative au projet d'aménagement des berges de la Seine doit permettre à la population de s'informer sur le projet, de formuler des observations ou d'émettre un avis.

En prenant connaissance des supports de communication conçus par la Ville de Paris, j'ai pu constater leur caractère particulièrement partial. Ainsi, par exemple, tant les panneaux de l'exposition que les plaquettes mises à la disposition du public mentionnent les résultats d'un sondage favorable au projet.

En tant que maire d'arrondissement, je m'estime garante de la qualité et de l'objectivité des consultations publiques qui se déroulent dans ma mairie. C'est pourquoi j'ai demandé le retrait immédiat de ces panneaux, de nature à influencer l'expression de la population, et à biaiser la neutralité de l'enquête.

Il me semble utile de vous en informer, et d'attirer votre attention sur ces faits, manifestement indépendants de votre volonté, afin de vous permettre de formuler les demandes qui s'imposent auprès de l'exécutif municipal dans les plus brefs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien à vous*

Rachida DATI



Copie : Monsieur Marc BOISSEAU, membre de la Commission d'enquête

Monsieur LE HEUP  
Président de la Commission d'enquête publique  
relative aux berges de la Seine